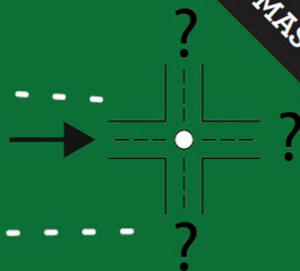


Nicolas Gentile

À JOUR DE  
LA RÉFORME  
DU MASTER



# CHRONIQUE D'UN ÉTUDIANT EN M2

COMMENT J'AI PASSÉ LA  
SÉLECTION EN  
MASTER DE DROIT



Enrick · B · Éditions

## DANS LA MÊME COLLECTION

*Chronique d'un étudiant en droit, Tome 1 – Mes conseils pour réussir votre L1 (en y prenant du plaisir)*  
Rémi Raher (2016)

*Chronique d'un étudiant en droit, Tome 2 – Mes conseils pour réussir votre cursus (et trouver un emploi)*  
Rémi Raher (2017)

*Chronique d'un Maître de conférences – Comment je suis devenu enseignant en droit*  
Mikaël Benillouche (2017)

*Chronique d'un élève avocat – Comment j'ai réussi l'examen du CRFPA*  
Wissam Mghazli (2017 – 2<sup>e</sup> édition)

*Chronique d'une jeune avocate – Comment je suis passée du rêve à la réalité*  
Amandine Sarfati (2017)

*Chronique d'une élève-magistrate – Comment j'ai réussi le concours de l'ENM*  
Camille Charme (2017)

*Chronique d'une docteure en droit – Comment j'ai survécu à ma thèse*  
Alexandrine Guillaume (2018)

*Chronique d'une chargée de TD – Comment je suis passée de l'autre côté de la Force... juridique*  
Julie Esquenazi (2018)

NICOLAS GENTILE

CHRONIQUE  
D'UN ÉTUDIANT EN M2

Comment j'ai passé  
la sélection en Master de droit

Enrick ·B·  
— ÉDITIONS —

© Enrick B. Éditions, 2018, Paris  
www.enrickb-editions.com  
Tous droits réservés

Directeur de la collection « *Chroniques juridiques* » : Wissam Mghazli

Conception couverture : Marie Dortier

ISBN : 978-2-35644-225-3

En application des articles L. 122-10 à L. 122-12 du Code de la propriété intellectuelle, toute reproduction à usage collectif par photocopie, intégralement ou partiellement, du présent ouvrage est interdite sans l'autorisation du Centre français d'exploitation du droit de copie. Toute autre forme de reproduction, intégrale ou partielle, est interdite sans l'autorisation de l'éditeur.

À ma famille, à mes proches et aux étudiants.

# Sommaire

Préface .....	II
Qui suis-je ? .....	15
Avant-propos .....	21
PARTIE I : LE DÉROULEMENT	
DE LA SCOLARITÉ ANTÉRIEURE .....	25
Chapitre I : Le choix de mon université .....	27
Chapitre II : Le poids de nos notes .....	33
Chapitre III : La méthode et la régularité comme clés de notre réussite .....	39
Chapitre IV : L'importance de notre mode de vie .....	53
Chapitre V : Les stages et expériences professionnelles .....	57
Chapitre VI : La vie associative .....	65
Chapitre VII : Les <i>MooCs</i> pour enrichir son CV .....	69
Chapitre VIII : Soyons ambitieux dès le début ! .....	73
PARTIE II : LA RECHERCHE ET LE CHOIX	
DES MASTERS 2 .....	75
Chapitre I : L'importance d'un Master 2 .....	77
Chapitre II : L'offre de formation .....	79
Chapitre III : Qu'est-ce qu'un « bon » Master 2 ? ..	83
Chapitre IV : Ne nous autocensurons (surtout) pas ! .....	93
Chapitre V : Soyons prévoyants, cohérents et stratégiques ! .....	97

Chapitre VI : Sollicitons les étudiants actuels ou les anciens .....	101
Chapitre VII : Privilégions les sélections anticipées .....	105
Chapitre VIII : Anticipons les usages de certaines formations .....	111
PARTIE III : LA CANDIDATURE EN MASTER 2 .....	119
Chapitre I : Organisons-nous .....	121
Chapitre II : Le CV .....	123
Chapitre III : La lettre de motivation .....	131
Chapitre IV : Les autres documents .....	137
Chapitre V : L'inévitable facteur chance .....	145
Chapitre VI : L'entretien .....	149
Chapitre VII : Comment gérer les réponses d'admission ? .....	167
Chapitre VIII : Je n'ai eu aucun Master 2, comment rebondir ? .....	169
PARTIE IV : LE DÉROULEMENT DU MASTER 2 .....	173
Chapitre I : Master 2 professionnel vs Master 2 recherche .....	175
Chapitre II : Le déroulement d'un Master 2 professionnel .....	179
Chapitre III : Le déroulement d'un Master 2 recherche .....	187
PARTIE V : ET APRÈS ? .....	189
Chapitre I : Entrer sur le marché du travail .....	191
Chapitre II : Cumuler les diplômes ? .....	195
Chapitre III : Passer des examens ou des concours .....	211
Chapitre IV : Faire une thèse .....	215
Mot de fin .....	219
Remerciements .....	221

## Préface

L'étudiant en droit est une espèce nombreuse. Plus de 200 000 d'entre eux vivent dans 62 facultés de droit. Or, les professions juridiques n'emploient guère plus de 150 000 personnes en France au total. Un goulot d'étranglement se présente donc au sortir de ces études. Mais cette perspective ne refroidit pas les ardeurs : les universités ploient sous une demande croissante de bacheliers, attirés par un domaine d'autant plus séduisant qu'il leur est inconnu (l'inconnu a quelque chose d'envoûtant, de prometteur). Le projet de « faire du droit » est-il pour autant déraisonnable ? Que nenni. Le droit offre des débouchés et ne cesse d'ailleurs d'en inventer. Quand bien même un étudiant en droit ne deviendrait pas juriste au terme de son cursus, il restera marqué à vie par une méthode de réflexion, une rigueur, un certain regard sur le monde.

L'étudiant en droit est aussi une espèce inquiète. Une minorité parvient au terme de ce cursus long, en principe, de cinq années. La dernière marche, celle du Master 2, est sans doute la plus décisive. Elle est un tremplin pour un projet soigneusement mûri ou bien une trappe dans laquelle s'évanouissent les illusions des rêveurs, inconscients des anomalies du monde universitaire (ex. : les Masters 2 bidons) et des exigences du monde professionnel.

Or, les étudiants en droit sont traditionnellement mal informés : une infime minorité fréquente les conférences



ou forums sur les métiers et rend visite aux conseillers des CIO<sup>1</sup> prompts à les renseigner dans chaque université ; une majorité se laisse porter par la brise du temps qui passe et des examens qui se succèdent. Internet et les réseaux sociaux sont d'un secours inégal : dans cette caverne d'Alibaba pul-lulent les conseils, bons ou mauvais, mais aussi les rumeurs anxiogènes (toujours fausses). Mais comment trouver son chemin dans la nuit et la jungle ?

L'ouvrage de Nicolas GENTILE est un guide précieux à cet égard. Il exprime d'emblée puis rappelle régulièrement la nécessité constante de « sortir du lot », de « se démarquer » de la masse des étudiants passifs ou désabusés. Bien mieux : il explique comment y parvenir, sans être forcément le « premier de la classe ». L'auteur, qui a lui-même mené sa barque intelligemment de Lyon à Paris II, synthétise et prodigue une myriade de conseils, d'idées, de « tuyaux ». Après une description des études de droit (partie I), il livre aux étudiants des conseils d'organisation afin que leur travail soit productif en Licence et Master 1. Vient ensuite le sujet central du livre : les Masters 2 (parties II, III, IV). Une grande quantité d'informations pertinentes (par exemple, sur la lettre de motivation) éclaireront les candidats qui sont souvent assaillis de questions et font parfois des choix incon-séquents.

Le propos est clair, concret, enrichi de témoignages d'étu-diants, surtout, mais aussi d'enseignants. Les chapitres sont introduits par des citations frappantes, parfois hilarantes.

S'il fallait ne retenir qu'un précepte dont l'étudiant ne doit pas se départir, ce serait celui-ci : « Soyons prévoyants, cohé-rents et stratégiques » (titre du chapitre 13). Pour le reste et dans le détail, nous applaudissons à toutes les pages de cet opuscule. Il n'est pas un seul conseil qui soit discutable.

1. Centres d'information et d'orientation.

Depuis neuf années, nous distillons des conseils similaires (quoique bien moins approfondis que ceux de Nicolas GENTILE) sur notre blog <http://patrickmorvan.over-blog.com/> (article « Savoir s’orienter au cours de ses études de droit »). Les trois concepts-clefs à notre avis sont : la « ligne de flottaison » (un étudiant a les plus grandes chances de trouver Master 2 à son pied s’il affiche une moyenne générale de 12/20, de façon très très générale qui appelle des nuances), le « faisceau d’indices » (afin d’identifier les Masters 2 porteurs et les moins bons dissimulés derrière des maquettes flatteuses) et le « plan B » (à anticiper en cas de rejet de toutes les candidatures en Master 2, sachant que bien des plans B valent mieux que le plan A).

Une dernière observation : comme Nicolas GENTILE l’annonce dès les premières pages et comme nous tenons à le répéter, de si nombreux conseils ne sont pas destinés à une élite, aux « premiers de la classe ». Il n’y a pas de génie en droit, ni parmi les étudiants (dont la moyenne dépasse très rarement 14/20) ni d’ailleurs parmi les professeurs (sans cesse contraints de réapprendre leur matière). Et rien n’est écrit : un parcours modeste (même avec une session de rattrapage ou un redoublement unique) peut conduire à un excellent Master 2 (ou à une formation équivalente) puis ouvrir à une carrière brillante. Par quel miracle ? Et bien suivez le guide, le guide de Nicolas GENTILE.

**Patrick Morvan**

*Agrégé des Facultés de droit*

*Professeur à l’université Panthéon-Assas (Paris II)*

*Codirecteur du Master 2 de criminologie*

## Qui suis-je ?

Il me paraît important de vous dire quelques mots sur mon parcours avant d'entrer dans le vif du sujet. Ayant grandi dans la région lyonnaise, j'ai naturellement commencé mes études à cet endroit. Tout a commencé dans un certain lycée privé réputé du III<sup>e</sup> arrondissement, où j'ai pu débiter ma scolarité.

Je n'étais pas spécialement dans la tête de classe. À vrai dire, c'était plutôt l'inverse puisque j'ai frôlé le redoublement à la fin de mon année de Première ES. Les raisons ? Probablement un manque d'intérêt pour les études, assurément un manque de volonté. Puis, j'ai été confronté à une première réelle forme de sélection : l'étape Admission Post-Bac, qui vous rappellera probablement quelques (bons ?) souvenirs.

C'est à ce moment-là que j'ai commencé à comprendre comment le système scolaire fonctionnait : si je souhaitais intégrer les « meilleures formations », quelle que soit la discipline en question, il fallait que je présente un dossier compétitif (pour ne pas dire béton). En effet, les bonnes formations sont logiquement les plus sollicitées sur le marché et ne se trouvent pas forcément à côté de chez vous : la concurrence est donc établie sur le plan national, voire parfois international, et seuls les meilleurs candidats auront leur place. Heureusement, je voulais faire des études de droit et l'accès en

première année de Licence était simplement subordonné à l'obtention du baccalauréat. Ou presque...

En effet, j'ai débuté mes études à l'Université Catholique de Lyon (*UCLy*), une université privée qui présentait l'avantage d'offrir une formation en petits effectifs avec un encadrement renforcé. Il y avait toutefois une sélection pour entrer en première année de Licence (contrairement aux universités publiques), principalement basée sur la motivation, mais bien moins drastique que ce qu'allait être la sélection en Master 2. L'*UCLy* m'a alors donné ma chance. J'y ai donc effectué ma Licence, en m'orientant vers le droit privé. Cet enseignement m'a immédiatement plu, car j'étudiais des matières qui pouvaient me servir de manière concrète, parfois au quotidien.

J'ai alors réellement commencé à me consacrer à mes études et obtenu des résultats plus que corrects. J'avais environ 13 de moyenne, ce qui n'est pas mal en droit. Toutefois ma méthode de travail, bien qu'efficace, ne me permettait visiblement pas d'augmenter mes résultats. Désireux d'intégrer des formations de premier plan, il fallait donc que je trouve d'autres solutions pour sortir du lot. J'étais conscient qu'il y'aurait beaucoup de dossiers à 13 de moyenne, voire plus à l'heure de la sélection. Un problème se posait : comment faire pour sortir du lot sans avoir de notes extraordinaires ? Au cours du cycle de Licence, je me suis, dans un premier temps, inscrit à une préparation aux concours que proposait l'université. C'était en quelque sorte le cursus d'excellence local, qui imposait des cours supplémentaires ainsi que des conférences en droit, généralement en fin de journée. Le genre de formation « *bonus* » qui permettait d'approfondir ses connaissances et surtout, qui faisait bonne impression sur le CV. Ensuite, je me suis inscrit à deux diplômes d'université (DU) en droit comparé à l'université Jean Moulin Lyon 3. En parallèle de ce cursus

juridique, je suivais également un *Mooc*<sup>2</sup> en entrepreneuriat à l'*emlyon business school*. Comment faire pour tout valider en une année universitaire ? Pour être honnête avec vous, c'était un petit challenge que je m'étais fixé. J'étais persuadé que tout était une question de travail et d'organisation. Ayant plusieurs amis en médecine ou en classes préparatoires, j'avais remarqué que la charge de travail en droit était bien moindre par rapport à de telles formations. J'ai donc décidé de mettre le temps libre qu'il me restait à profit et ce, en l'utilisant pour sortir du lot dans la sélection que j'aurai à affronter au cours de mon cursus. L'objectif n'était pas de me surcharger de travail, mais plutôt de démontrer que j'étais quelqu'un qui ne se contentait pas du minimum (suivre une Licence brute). Après tout, si ces amis-là étaient capables de travailler autant, pourquoi ne pourrais-je pas le faire ? Pari réussi !

Une fois ma Licence en poche, j'ai envoyé mon dossier à l'université d'Aix-Marseille pour intégrer une double formation : un Master 1 en droit des affaires couplé à un DU de juriste conseil d'entreprise. Si l'accès au Master 1 n'était pas sélectif, l'accès au double cursus l'était. Et pour cause, car ce parcours permettait d'intégrer automatiquement certains Masters 2 de l'université sans avoir à subir de sélection postérieure. Avoir étoffé mon dossier en Licence m'a donc permis d'intégrer cette formation plutôt confortable, car j'avais presque passé la sélection en Master 2... dès la fin de ma Licence 3 ! Presque, car évidemment il me restait à valider les deux cursus, ce que j'ai réussi à faire avec mention.

J'ai ensuite déposé ma candidature à différents Masters 2 en région parisienne, car les plus réputés dans ma spécialité se trouvaient là-bas. La concurrence était particulièrement rude,

2. Un *massive open online course* (*Mooc*) est une formation dispensée sur Internet capable d'accueillir un grand nombre de participants.

je n'ai d'ailleurs pas été admis partout. J'ai cependant réussi à décrocher mon premier choix : le Master 2/MBA Droit des affaires et management-gestion, l'un des Masters 2 phares de ma spécialité, proposé par l'université Panthéon-Assas (Paris II). Ce Master 2 m'a séduit pour différentes raisons, notamment la double compétence droit et management sans passer par la case école de commerce, le déroulement de l'année en apprentissage et enfin les nombreux partenariats existants.

Une fois diplômé de ma formation de niveau Master 2, j'ai eu envie de compléter mon cursus par une formation à l'étranger. Après avoir fixé ma destination de prédilection (le Royaume-Uni), j'ai postulé dans différentes universités en vue d'effectuer un *Master of Laws (LLM)*<sup>3</sup>. C'est alors que j'ai pu intégrer l'*University College London (UCL)*, que je fréquente actuellement.

Mon parcours en France est, en somme, assez classique pour un étudiant en droit : une Licence, un Master 1 et un Master 2, avec quelques DU. À côté de cela, j'avais plusieurs expériences associatives à mon actif, notamment à travers l'association *Le Petit Juriste*<sup>4</sup> qui m'a donné l'occasion d'écrire plusieurs articles à destination des étudiants en droit. C'est d'ailleurs à la suite de mon article « *Top 10 des conseils pour décrocher son Master 2* »<sup>5</sup> que la maison Enrick B. Éditions est entrée en contact avec moi pour rédiger cette chronique. Constatant le manque de ressources à disposition des étudiants sur le sujet, j'ai immédiatement accepté de relever le défi.

L'objectif principal que je me suis fixé à travers cet ouvrage est d'éclairer les étudiants en droit sur les différents aspects

3. Le *LLM* est un diplôme en droit de niveau Master, dont les caractéristiques seront étudiées en partie V (chapitre II).

4. Les propos que je tiens dans cet ouvrage n'engagent que moi.

5. Nicolas Gentile, « Top 10 des conseils pour décrocher son Master 2 », *Le Petit Juriste [en ligne]*, 2016.

contenus dans la sélection, l'objectif final étant de mieux appréhender les exigences des directeurs de Masters 2 afin de présenter un dossier le plus complet possible et à tous les niveaux. J'ai également abordé certains points, à l'instar du déroulement de la scolarité antérieure, pour que les étudiants de Licence puisse tirer le maximum de l'ouvrage. Cette chronique vous donnera – je l'espère – quelques pistes de réflexion pertinentes auxquelles on ne pense pas de prime abord, et toujours placées sous le signe du bon sens.

Je vous souhaite une bonne lecture !

## Avant-propos

La sélection fait débat. Faut-il sélectionner les étudiants à l'entrée du Master 1 ou à l'entrée du Master 2 ? La question se pose de manière générale, et plus particulièrement en fonction des filières.

Jusqu'à présent, les universités sélectionnaient leurs étudiants à la sortie du Master 1. Le second cycle du schéma Licence-Master-Doctorat (LMD) était donc scindé : un étudiant validant son année de Master 1 pouvait tout à fait se retrouver refusé en Master 2 et donc dans l'incapacité de valider ce second cycle. Suite à de nombreux débats et décisions rendues par les juridictions administratives, la réforme du cycle Master a eu lieu et s'est concrétisée par une loi du 23 décembre 2016<sup>6</sup>. Des précisions à cette loi ont été apportées par son décret d'application du 25 janvier 2017<sup>7</sup>. Suite à ces textes, la sélection des étudiants peut désormais s'opérer à l'entrée en Master 1, sans sélection intermédiaire entre les quatre semestres du cycle (deux ans). Les étudiants n'ayant pas été sélectionnés pour intégrer un Master 1 pourront également solliciter l'aide des services rectoraux et recevront trois propositions de formations de la part de ceux-ci.

6. Loi du 23 décembre 2016 portant adaptation du deuxième cycle de l'enseignement supérieur français au système LMD.

7. Décret n° 2017-83 du 25 janvier 2017 relatif aux conditions dans lesquelles les titulaires du diplôme national de licence non admis en première année d'une formation de leur choix conduisant au diplôme national de master se voient proposer l'inscription dans une formation du deuxième cycle.



À l'heure où j'écris ces quelques lignes, les études de droit font partie des formations faisant l'objet d'un régime dérogatoire où la sélection à l'entrée du Master 1 peut ne pas s'appliquer. En effet, un décret du 11 septembre 2017<sup>8</sup> fixe une liste limitative des formations dans lesquelles l'admission en Master 2 peut être soumise à sélection. La plupart des Masters 2 de droit figurent dans cette liste, ayant toutefois vocation à être actualisée à chaque rentrée universitaire. La (longue) liste fait état des mentions (et non des spécialités) de chaque université, ce qui rend son spectre d'application très large. Concrètement, cela signifie que si la mention *droit privé* figure sur la liste, l'intégralité des Masters 2 en droit privé de l'université en question continuera de pouvoir sélectionner à l'entrée en Master 2. Toutefois, les pouvoirs publics souhaitent que ce régime d'exception soit temporaire : la sélection opérée à l'entrée en Master 2 pour les formations juridiques pourrait alors être remise en question à l'avenir.

À titre personnel, je pense qu'il n'est pas souhaitable que la sélection des étudiants en droit s'opère à l'entrée en Master 1. Tout d'abord, de nombreux concours ou examens intéressants quasi exclusivement les étudiants en droit sont ouverts à un niveau bac +4 (CRFPA, ENM *etc.*). Ensuite, une telle sélection aurait pour effet d'augmenter l'importance des notes dans le processus de sélection : un étudiant de Licence 3 aura logiquement un CV moins rempli qu'un étudiant de Master 1 (stages, expériences professionnelles, associatives, *etc.*). Enfin, et surtout, un étudiant de Licence 3 aura probablement plus de difficultés qu'un étudiant de Master 1 pour vendre un réel projet professionnel dans sa lettre de motivation. Combien y aura-t-il d'étudiants sélectionnés en Master 1 ? Qui ira dans telle ou telle spécialité

8. Décret n° 2017-1334 du 11 septembre 2017 modifiant le décret n° 2016-672 du 25 mai 2016 relatif au diplôme national de master.

d'une mention donnée ? Comment concilier la réforme avec les particularités des différents Masters 2 actuels (réputation, apprentissage, partenariats...) ?

Comme vous pourrez le constater, beaucoup d'incertitudes persistent quant à la mise en œuvre de cette réforme sur le long terme. *Wait and see.*

## PARTIE I

# LE DÉROULEMENT DE LA SCOLARITÉ ANTÉRIEURE

Il est essentiel de traiter de certains aspects relatifs à la scolarité antérieure avant d'entrer dans le vif du sujet. En effet, ce que vous aurez effectué jusque-là sera déterminant dans le processus de sélection. Votre parcours académique, vos expériences professionnelles et bien d'autres éléments de votre profil seront passés au crible par les directeurs des différentes formations auxquelles vous vous porterez candidat.

## CHAPITRE I

# Le choix de mon université

*« Où vont tous ces enfants dont pas un seul ne rit ? »<sup>9</sup>*

Le choix de l'université dans laquelle vous étudierez me semble une question importante. J'ai pu le constater car j'ai étudié dans cinq universités différentes, pour des cursus différents.

Changer d'université peut être synonyme de changement de ville, et dans ce cas il me semble important que vous choisissiez une ville en fonction de vos affinités et de votre personnalité. Car oui, étudier à Paris ou à Chambéry, ce n'est pas tout à fait la même chose !

Pour beaucoup, le changement de ville est synonyme de premier départ de chez ses parents. C'était mon cas en Master 1 et je pense que cela ne doit pas être un frein à votre départ. Sortir de ma zone de confort m'a permis de gagner en maturité et de m'épanouir davantage. Changer de ville a également été l'opportunité de rencontrer de nouvelles personnes, certaines d'entre elles sont devenues mes amis et d'autres seront probablement mes futurs collègues. De cette manière, j'ai commencé à me tisser un réseau professionnel. De plus, cela m'a permis de découvrir d'autres coins de notre cher pays, ce qui n'était pas pour me déplaire. Tout

9. Victor Hugo, *Melancholia*, *Les Contemplations*, 1856.

dépendra de vos envies et de vos possibilités. Anticipez donc la question et prenez du temps pour mûrir votre choix.

Si toutefois vous appréhendez votre départ gardez en tête que :

- l'année universitaire est très courte (environ neuf mois) et passe très vite (on ne s'ennuie pas, jamais) ;
- nous sommes au XXI<sup>e</sup> siècle : vous pourrez donc rentrer facilement et rapidement dans votre ville d'origine si besoin est ;
- si vous vous posez la question d'une mobilité, c'est que cela en vaut probablement la peine (la formation qu'il vous faut n'est pas nécessairement à côté de chez vous) ;
- le plus dur, c'est le départ !

Comme mentionné précédemment, j'ai pris la décision de partir du domicile familial à la fin de ma Licence, étant donné qu'un Master 1 ouvrant de plein droit les portes de plusieurs Masters 2 avait donné un avis favorable à ma candidature. Cette trajectoire était rassurante pour moi car la sélection n'était plus vraiment un problème. Et je suis finalement reparti ailleurs à la fin de ce Master 1, ayant été admis dans un Master 2 qui correspondait davantage à mon projet. Dans ces deux cas, j'ai très peu hésité avant de partir. Je savais que je me déplaçais pour une bonne raison. Et puis, je revenais chez moi régulièrement (une fois par mois et pendant les vacances... ou plutôt les révisions).

La question de l'université au sein de laquelle vous ferez vos études de droit se pose à différents niveaux de votre scolarité : à partir de la première année de Licence (I), à l'entrée en Master 1 (II) et en Master 2 (III).

## I) À partir de la Licence 1

Lors de la première année de droit, vous vous apprêtez à découvrir la vie universitaire. Toutes choses égales par ailleurs, chacun repart donc de zéro et possède les mêmes chances de réussir. Cette dernière raison constituait l'un des arguments m'ayant poussé à aller en faculté de droit : je voulais avoir la possibilité de repartir d'un bon pied dans mes études.

L'objectif de la Licence est de se familiariser avec la terminologie juridique et ses concepts clés, de découvrir une grande variété de matières, mais surtout d'acquérir la méthodologie propre aux études de droit. Les professeurs ne reviendront pas là-dessus dans le cycle Master : il est donc fondamental de partir sur de solides bases.

Ceci étant précisé, je conseille donc, dans la mesure du possible, de se tourner vers une structure à taille humaine comme j'ai pu le faire en Licence (nous étions environ une centaine par promotion). Avoir une certaine proximité avec les professeurs, qui vous connaissent, qui sont ouverts au dialogue et à même de suivre votre progression, me semblait constituer un climat favorable à la réussite de ma Licence. Les universités privées jouent d'ailleurs souvent sur cet aspect pour attirer les étudiants ; notons toutefois qu'il existe des universités publiques, de petite taille, dans lesquelles les étudiants bénéficient également de cette proximité. J'ai donc préféré ne pas prendre le risque d'intégrer directement une université plus grande (et plus renommée) puisque de toute façon, je savais qu'il était possible d'intégrer ces structures par la suite d'une part, et que les recruteurs sont généralement peu regardants sur le cycle Licence d'autre part. Je ne regrette pas ce choix. D'ailleurs, avec du recul, j'ai pu remarquer que les professeurs les plus réputés dans leur domaine n'étaient pas toujours les plus pédagogues et cela peut s'avérer handicapant, par la suite, si vous ne maîtrisez pas les bases.

## II) En Master 1

J'ai à l'esprit plusieurs raisons valables de quitter votre université de Licence.

Déjà, dans l'hypothèse où vous souhaiteriez vous spécialiser dès le Master 1, vous noteriez que certaines spécialités ne sont proposées que dans une minorité d'universités : c'est par exemple le cas du droit de la santé, du droit notarial ou encore du droit fiscal. Cela pourrait constituer un atout pour votre dossier si vous avez la certitude d'emprunter une telle voie. À défaut, il serait selon moi plus judicieux de privilégier un Master 1 plus généraliste (type droit privé général/droit public général selon vos orientations) pour éviter de vous trouver dans une impasse. En effet, en cas d'erreur d'orientation en Master 1, vous ne seriez pas prioritaire lors de la sélection opérée dans le Master 2 d'un autre domaine et il pourra vous être reproché des lacunes et/ou un manque de cohérence dans votre parcours. Mon conseil : ciblez les Masters 2 qui vous intéressent, aussi divers soient-ils, et regardez les profils des étudiants de la promotion actuelle pour voir quels Masters 1 ont été suivis. Les profils sont généralement accessibles sur internet (site du Master 2 ou *LinkedIn*). Personnellement, j'avais suivi un Master 1 spécialisé en droit des affaires. J'ai pu constater que les débouchés en termes de Masters 2 étaient particulièrement larges : droit des sociétés, droit européen ou international des affaires, droit privé général, droit social, droit fiscal, droit bancaire et financier... En faisant ce choix, je ne me fermais donc que très peu de portes.

Une autre raison pourrait être celle de rejoindre une université plus réputée en vue de *booster* votre dossier, car le Master 2 de vos rêves se trouve dans une université plus « connue ». Plus encore, une autre raison pourrait être de rejoindre l'université proposant le Master 2 que vous projetez d'intégrer. Le calcul pourrait s'avérer intéressant, certains

directeurs privilégiant largement les étudiants locaux. J'ai souvent entendu dire que les universités parisiennes remplissaient uniquement leurs promotions d'étudiants parisiens. C'est une image de la réalité que je trouve déformée. À titre illustratif, dans ma promotion à Paris II, nous étions trente-cinq étudiants et il y avait *seulement* dix-huit étudiants issus d'établissements supérieurs parisiens, la moitié donc. Un étudiant en droit ayant un bon dossier n'est pas forcément celui qui est né et qui a fait ses études à Paris. Cependant, il y a quelques Masters 2 où les directeurs ne semblent recruter que dans certaines universités : c'est donc au cas par cas.

Attention toutefois à certains Masters 1 qui sont réputés pour être plus difficiles que d'autres. Un indice pertinent serait le taux de réussite en première session (et plus particulièrement au premier semestre, nécessairement examiné avec attention dans le processus de sélection). Essayez également de vous renseigner sur les moyennes générales des promotions. N'oubliez pas que votre objectif est d'avoir les meilleures notes possibles à cette période de l'année, une mention étant parfois un prérequis pour intégrer certains Masters 2 !

*Nouveauté : Depuis la rentrée 2017, le ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation a mis en place une aide à la mobilité d'un montant de 1.000 €, accordée aux étudiants boursiers inscrits au sein d'un Master 1 dans une autre région que celle où ils ont obtenu leur Licence<sup>10</sup>.*



### Témoignage

« Plusieurs raisons ont motivé mon départ de mon université de Licence. En effet, j'ai effectué mon dernier semestre de Licence en Écosse lors d'un séjour Erasmus et j'ai voulu prendre une année de césure afin de perfectionner mon

10. Pour plus d'informations, consulter le site du Ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation.